

TST AERIEN (EP BRT CCFC inclus) SANS LA BASE

Objectifs

Ce stage doit permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur des ouvrages de types "Aérien" de distribution et d'éclairage public.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'identifier le type d'ouvrage « Aérien » (AER) et d'en connaître les procédures d'accès,
- de préparer et valider un processus opératoire,
- de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage,
- d'identifier les circuits d'électrification,
- d'identifier les circuits de court-circuit,
- de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- de connaître et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles,
- d'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- de réaliser des travaux sous tension sur les réseaux aériens dans le respect des règles de l'art,
- de rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Public Visé

Personnel d'entreprise de travaux électriques maîtrisant correctement les travaux hors tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés.

Durée

56.00 Heures

8 Jours

Pré Requis

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré,
- être en possession d'une appréciation d'aptitude délivrée, depuis moins de 2 ans, à l'issue du module de base habilitant TST ou être habilité "T" pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique, en les pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Comité des Travaux Sous Tension,
- maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les réseaux aériens, branchements aériens et aéro-souterrain (habilitation B1 minimum),
- maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en oeuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes).

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Parcours pédagogique

Un exercice théorique et pratique permettra de vérifier les pré-requis attendus définis ci-dessus.

Partie théorique :

- apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
- apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),

Exercices pratiques :

- réalisation d'une protection de chantier de tiers,
- connexion et déconnexion d'un câble d'alimentation de boîtier de protection d'un foyer EP,
- remplacement d'un isolateur d'alignement et confection d'une attache,
- raccordement d'un branchement sur réseau isolé par la méthode de travail au contact,
- débranchement / raccordement d'un branchement aérien sur réseau nu par la méthode de travail à distance (mise en attente des connecteurs sur portes-connecteurs),
- raccordement / débranchement d'un branchement provisoire sur réseau nu par la méthode de travail à distance,

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Route d Alleins - 13370 MALLEMORT DE PROVENCE

Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A



- connexion / déconnexion d'un CCPI de type panneau de comptage,
- réalisation d'une coupure en charge,
- raccordement de câbles isolés torsadés de réseau entre eux,
- mise en oeuvre de shunts en vue d'assurer une continuité de service,
- réalisation d'un transfert de conducteurs nus sur réseau sous tension,
- raccordement de câbles isolés torsadés de réseau sur un réseau nu.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Lieu : Installations Agréées à ECIR FORMATION à Mallemort (13)
- Salle de cours équipée en moyens vidéo
- Remise du CET-BT et des fiches techniques des outils TST agréés
- Exercices sur terrain d'application équipé de différents postes de travail

Méthodes et modalités d'évaluation

Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.

Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension citées en objectif.

ECIR FORMATION délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter la Référente handicap Mme Julia BERENGER 04.90.59.49.22. / julia.berenger@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Stéphanie ALEXANDRE
Assistante Commerciale

Tél. : 0490593880

Mail : stephanie.alexandre@ecirtp.fr